

II - OBJECTIFS

*Quelles que soient les approches pédagogiques et didactiques développées dans le cadre de l'apprentissage des langues, tous les efforts tendent vers un seul but : **mieux enseigner pour apprendre à mieux apprendre**. Dans ce souci d'efficacité, la définition des objectifs et la définition des besoins*

- *impliquent des choix et des décisions pédagogiques,*
- *donnent un sens aux actions d'enseignement et d'apprentissage,*
- *permettent d'établir des liaisons transversales avec des activités autres que celle d'enseigner l'allemand.*

*Dans le domaine de l'enseignement d'une langue, en l'occurrence de l'allemand, il importe de formuler avec précision les objectifs, **plus ceux-ci sont clairs, plus ils auront de chance d'être atteints**.*

Les objectifs présentés ci-dessous sont des objectifs de fin de cycle 2, formulés en termes de compétences.

1. OBJECTIFS CULTURELS

- Découvrir d'autres réalités culturelles,
- Savoir dépasser son ethnocentrisme,
- Savoir être tolérant,
- Par l'apprentissage d'une seconde langue, œuvrer pour le dialogue entre les peuples, l'interculturalisme et la paix.

2. OBJECTIFS TRANSVERSAUX

- Etre capable d'écouter les autres et le maître,
- Etre capable de prendre la parole à bon escient,
- Etre capable de prendre sa place dans le groupe en organisant ses actions en fonction de règles, de rôles et de codes,
- Etre capable d'émettre des hypothèses et des suppositions,
- Etre capable d'exprimer des choix,
- Etre capable de comprendre les repères spatiaux les plus courants,
- Etre capable de comprendre les repères temporels les plus courants,
- Etre capable de localiser par rapport à soi, selon la proximité (hier, da, dort),
- Etre capable de situer par rapport à autre chose (in, vor, neben, hinter, über, unter, oben, unten,...)
- Etre capable de mémoriser des textes courts (poèmes, chants, comptines),
- Etre capable de rechercher des informations pertinentes,
- Etre capable d'organiser des informations,
- Etre capable de retrouver les étapes essentielles d'un court récit.

[Références :

- Les cycles à l'école élémentaire (collection "une école pour l'enfant, des outils pour le maître"), Hachette 1991, pp. 28-72.
- Circulaire n° 91-246 du 05 septembre 1991, in : B.O. n° 32 du 19 septembre 1991]

3. COMPÉTENCES GÉNÉRALES DANS LE DOMAINE DE LA LANGUE

ÉDUCATION DE L'OREILLE :

- Etre capable de repérer les schémas intonatifs d'une langue,
- Etre capable de repérer l'accent de phrase signalant l'information essentielle d'un message oral,
- Etre capable de reconnaître les phonèmes propres à la langue,
- Etre capable de discriminer à l'audition des phonèmes voisins,
- Etre capable d'écouter un document sonore avec attention et une perception fine.

SOLLICITATION DES ORGANES PHONATOIRES :

- Etre capable d'imiter et de reproduire des schémas mélodiques et des sons spécifiques à la langue,
- Etre capable de mémoriser, en vue de leur restitution, un chant, une comptine ou un poème dont le sens global aura été perçu.

COMPRÉHENSION ORALE :

- Etre capable de comprendre globalement l'énoncé oral de situations adaptées à l'âge de l'enfant et proches de son vécu,
- Etre capable de comprendre un lexique simple de communication centré sur la vie de la classe et sur l'environnement socio-culturel des élèves,
- Etre capable de comprendre les registres du dialogue (1ère et 2ème personnes) et du récit (3ème pers.)
- Etre capable de comprendre une question simple, une exclamation ou une injonction usuelles.

EXPRESSION ORALE :

- Etre capable de prendre sa place dans un dialogue,
- Etre capable de donner des informations à propos d'une image,
- Etre capable de porter une appréciation sur un personnage ou une situation à partir d'un texte écouté,
- Etre capable d'utiliser une syntaxe simple et correcte,
- Etre capable d'utiliser les premiers nombres à bon escient,
- Etre capable de comprendre et d'employer un certain nombre de termes indiquant la quantité,
- Etre capable de donner un sens particulier à un mot selon le contexte,
- Etre capable de parler de soi,
- Etre capable d'exprimer une demande,
- Etre capable de remercier,
- Etre capable de donner des consignes simples,
- Etre capable d'exprimer un désir,
- Etre capable d'exprimer une acceptation ou un refus,
- Etre capable d'exprimer, à l'aide d'exclamations simples, quelques réactions affectives telles que l'enthousiasme ou la surprise, la déception ou le regret, etc.

1. DÉMARCHE GÉNÉRALE

La démarche proposée par cet outil est une démarche spiralée : l'enseignant agit par touches successives pour amener les élèves d'une compréhension globale à une compréhension de plus en plus affinée, d'une expression collective et répétitive à une expression personnelle sollicitée, puis de plus en plus spontanée.

Cette approche permet à l'enseignant :

- de mettre en place des situations riches et diversifiées, en utilisant des supports et des moyens variés se rapportant à un thème.
- d'adapter sa progression à l'âge et aux compétences linguistiques de ses élèves.
- de déterminer le nombre de séquences consacrées au thème.

A travers cette démarche, l'élève trouve des mots-repères, fait des prises de sens qui l'aident à comprendre et à entrer dans la langue.

Par cette approche, l'élève :

- accède, sans passer par la traduction, à la compréhension.
- acquiert des préalables (bonne écoute, prononciation...) qui faciliteront l'apprentissage plus systématique qui se pratique au cycle 3.

Ce n'est pas une progression linguistique préétablie qui induit la démarche pédagogique mais le thème, choisi en fonction de l'intérêt des enfants, de l'actualité, des objectifs culturels et linguistiques du maître et de la documentation disponible. Le thème oriente le choix d'une comptine, d'un poème, d'un chant ou d'une histoire à raconter.

Des structures et du vocabulaire dégagés de l'élément de départ sont repris et travaillés de façon ludique.

L'exploitation d'autres chants, comptines, poèmes ou histoires complètent ultérieurement le thème, développent et enrichissent les acquis linguistiques apportés par l'élément de départ.

Les "activités ludiques de réinvestissement linguistiques" et les "activités dans la langue" (tels qu'ils sont définis dans le chapitre "Considérations pratiques", chapitre IV, § 8 et 10) sont des moments où le maître propose des situations de prise de parole. Dans un contexte où il est engagé corporellement, l'enfant peut utiliser les structures et le vocabulaire déjà mémorisés et travaillés.

La démarche peut être visualisée à l'aide du schéma suivant :

